



Pays d'Armagnac

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural

Liste des délibérations du Comité Syndical

Séance du mardi 05 décembre 2023

18h30 Salle de réunion de la Maison Armagnac Gascogne

- Délibération n°1 : Adoption du procès-verbal de la séance du 25 octobre 2023 ;
- Délibération n°2 : Renouvellement des licences d'utilisation COSOLUCE ;
- Délibération n°3 : Renouvellement de la convention d'adhésion SABI (service d'assistance budgétaire et informatique) ;
- Délibération n°4 : Autorisation d'engagement partiel des crédits d'investissements 2023/Budget principal ;
- Délibération n°5 : Autorisation d'engagement partiel des crédits d'investissements 2023/ Budget annexe « ADS » ;
- Délibération n°6 : Passage à la nomenclature M57 développée : modalités de gestion des amortissements ;
- Délibération n°7 : Attribution des chèques cadeaux au personnel.
- Délibération n°8 : Approbation de la candidature du PETR auprès du ministère de l'Agriculture pour la labellisation de son Projet Alimentaire Territorial au niveau 2 ;

- Délibération n°9 : Ajout d'une nouvelle opération au plan d'actions du PAT du Pays d'Armagnac dans le cadre du Programme National Alimentaire - Mesure 13/volet B ;
- Délibération n°10 : Résiliation de la convention d'attribution d'une subvention à la société Gascogne Solutions SAS et délégation au Président à ester en justice pour la défense des intérêts du PETR ;
- Délibération n°11 : Décision modificative du budget primitif en vue d'inscrire une provision pour risque ;
- Délibération n°12 : Approbation des avenants aux conventions des maîtres d'ouvrage dans le cadre de l'exécution du plan d'actions du PAT du Pays d'Armagnac ;
- Délibération n°13 : Création d'un budget annexe pour la gestion du service d'accompagnement à la rénovation des bâtiments publics ;
- Délibération n°14 : Convention entre le PETR et les communes adhérentes au service d'accompagnement à la rénovation des bâtiments publics ;
- Délibération n°15 : Adhésion à l'Association « Club TGV Gare d'Agen, Porte de la Gascogne ».
- Délibération n°16 : Approbation des conventions de partenariat avec les nouvelles communes adhérentes au service ADS ;
- Délibération n°17 : Validation du document de projet de territoire avant concertation de la Conférence des Maires et du Conseil de Développement ;
- Délibération n°18 : Appel par anticipation des participations des communautés de communes ;
- Délibération n°19 : Convention relative au versement d'une subvention d'exploitation à l'Office de Tourisme Armagnac d'Artagnan pour l'année 2024.